Avis national standard

Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)

Date limite de réponse : 16 décembre 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin(SMT)
Type de Numéro national d'identification : SIRET
No national d'identification : 25971021800035
Ville : Baie-Mahault
Code Postal : 97122
Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

https://www.eguadeloupe.com/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=510133&orgAcronyme=ega1v

Identifiant interne de la consultation : 2026MAPA004-SMT

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Président du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin

Adresse mail du contact : commandepublique@smt.gp

No téléphone du contact : +33 590604737

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participations :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :
Extrait du JORF ou attestation ACPR portant agrément des branches d'assurance objet du marché;
Attestation d'immatriculation au registre de l'ORIAS.
Technique d'achat : Sans objet
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Date et heure limites de réception des plis : 16 décembre 2026 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique :
Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Critères de sélection des candidats :
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de services d'assurances pour le compte du du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin
Code CPV Principal : 66510000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : La souscription de contrats d'assurances pour le compte du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin
Lieu principal d'exécution du marché : GP
Durée du marché (en mois) : 48
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Oui

Description du lot : DOMMAGES AUX BIENS – BRIS DE MACHINES TOUS RISQUES INFORMATIQUES & AUTRES MATERIELS
- CPV du lot n°1 : 66510000

- Type de marché réservé :

Description du lot : RESPONSABILITE CIVILE GENERALE & RISQUES ANNEXES
- CPV du lot n°2 : 66510000

- Type de marché réservé :

Description du lot : INDIVIDUELLE ACCIDENT
- CPV du lot n°3 : 66510000

- Type de marché réservé :

Description du lot : ASSURANCE DES RISQUES CYBER
- CPV du lot n°4 : 66510000

- Type de marché réservé :

Description du lot : RISQUES STATUTAIRES
- CPV du lot n°5 : 66510000

- Type de marché réservé :

Description du lot : PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE MORALE / PROTECTION JURIDIQUE DES AGENTS/SALARIES ET ADMINISTRATEURS
- CPV du lot n°6 : 66510000

- Type de marché réservé :

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : La variante est autorisée uniquement pour le lot n°2 relatif à la responsabilité civile générales et risques annexes.
Dans le cadre de la visite de site, les candidats doivent en faire la demande via le profil acheteur au moins 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres via la plateforme de dématérialisation, à l'adresse: https://www.eguadeloupe.com/

Conformément aux dispositions du Code des assurances, l’acheteur peut saisir le Médiateur de l'Assurance. Cette saisine ne peut intervenir qu'après épuisement des voies de recours internes auprès des services de l'assureur.

Parallèlement ou alternativement, les parties peuvent convenir de recourir au Médiateur des entreprises ou au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCRA), conformément aux dispositions prévues au Code de la commande publique.

La saisine d'un médiateur suspend les délais de recours contentieux jusqu'à la notification de la fin de la mission de médiation, conformément aux dispositions du Code de justice administrative.

Instance chargée des procédures de recours (et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l’introduction de recours) :

Tribunal administratif de la Guadeloupe pour tout litige sur la procédure de passation du marché :
34, chemin des bougainvilliers - Cité Guillard
97100 Basse Terre, GP
Téléphone : (+33) 5 90 38 49 00 - Télécopieur : (+33) 5 90 81 96 70,
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
Adresse internet : guadeloupe.tribunal-administratif.fr